



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique culturelle

Question écrite n° 44096

Texte de la question

Mme Véronique Louwagie interroge Mme la ministre de la culture et de la communication sur les propositions formulées, dans le rapport rendu public le 13 mai 2013 par M. Pierre Lescure, président de la mission "Acte II de l'exception culturelle", afin de contribuer aux politiques culturelles à l'ère numérique. Dans ce rapport, la mission recommande notamment la nécessité de conditionner la délivrance des aides publiques à la création ou à la numérisation à la garantie de la disponibilité de l'oeuvre sur au moins un service culturel numérique conventionné. Aussi, souhaite-t-elle connaître les intentions du Gouvernement au regard de cette proposition.

Données clés

Auteur : [Mme Véronique Louwagie](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44096

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 décembre 2013](#), page 12494

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)